

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02930
Numéro SIREN : 482 930 385
Nom ou dénomination : AXXES

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/035836

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AXSES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0015 Rue Des Cuirassiers 69003 LYON 3E		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 8 2 9 3 0 3 8 5 0 0 0 3 4			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, N-1				
		31122021 31122020				
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	33 676 959	17 913 885	11 711 492
		Fonds commercial (1) AH	AI	160 000	160 000	160 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	2 996 693	2 996 693	8 791 572
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	33 960 456	9 759 538	7 474 843
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	892 843	370 506	480 707
		Immobilisations en cours AV	AW	234 673	234 673	3 013 435
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	1 443 638	1 443 638	1 356 491
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	125 039	125 039	114 044
TOTAL (II) BJ		BK	68 530 259	33 003 975	33 102 586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	88 908	88 908	959 433
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 875 627	75 364 757	75 464 714
		Autres créances (3) BZ	CA	25 743 473	25 743 473	26 804 335
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	62 044 479	62 044 479	67 180 338	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	2 270 087	2 270 087	3 534 048	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 875 627	165 511 705	173 942 870	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	268 921 568	70 405 887	198 515 681	207 045 456
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AXXES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 33.532.999.....)	DA	33 532 999	33 532 999	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(25 602)	(142 206)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 608 681)	116 603	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	31 898 715	33 507 397	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 307 995	12 729 665	
	Provisions pour charges	DQ	1 275 415	1 157 448	
	TOTAL (III)	DR	13 583 411	13 887 114	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 226	6 226	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	167 104	115 490	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 001 888	123 472 645	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 883 661	13 169 962	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	789 214	1 970 164	
	Autres dettes	EA	15 401 378	18 236 114	
Compte régular	EB	1 784 079	2 680 342		
TOTAL (IV)	EC	153 033 554	159 650 944		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	198 515 681	207 045 456		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	151 903 633	159 535 454	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS AXES						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 219	FB		FC	13 219		41 254	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	696 211 803	FH	44 421 521	FI	740 633 324	742 958 167	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	696 225 022	FK	44 421 521	FL	740 646 543		742 999 421	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	717 386		3 071 983	
	Subventions d'exploitation					FO	59 333			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 280 724		1 892 031	
	Autres produits (1) (11)					FQ	23 819		164 694	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	743 727 806		748 128 131
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			58 766
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	42 205		20	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	730 335 200		735 697 763	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	327 644		296 238	
Salaires et traitements*						FY	4 235 437		4 240 752	
Charges sociales (10)						FZ	2 148 330		1 950 864	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	8 409 397		4 718 131
			- dotations aux provisions*				GB			1 514 577
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	112 164		228 533
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	295 717		282 330
Autres charges (12)							GE	94 434		1 845 153
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	746 000 531		750 833 129	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 272 724)		(2 704 998)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 751		29 632	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	144			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	6 895		29 632	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	366		23 898	
	Différences négatives de change					GS	408		143	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	775		24 041	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 120		5 590	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 266 604)		(2 699 408)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

mercredi 18 mai 2022 à 11h43

Désignation de l'entreprise		SAS AXXES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 112 787	1 512 947		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		645 299		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		2 484 819		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 112 787	4 643 066		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 380	5 951		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	484 214			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		1 930 389		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	485 594	1 936 340		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	627 193	2 706 725		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(30 729)	(109 286)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	744 847 490	752 800 829		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	746 456 171	752 684 226		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 608 681)	116 603		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	58 580	68 906		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	219	99			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Facturation de badges					786 727	
Rep prov pr depreciation except						
Autres produits exceptionnels (dont solde creances de plus de 5					326 060	
Pénalités sur marché				518		
Penalites, amendes fisc & penales				861		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 21 JUIN 2022**

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élevant à 17 230,80 euros.

L'Assemblée Générale donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 1 608 681,76 euros, décide que :

La perte de l'exercice	1 608 681,76 €
Sera affecté au compte « Report à nouveau ».	
Au 31 décembre 2021, après affectation du résultat,	
Le report à nouveau est débiteur	
Et s'élèvera à :	1 634 284,44 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a pas distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Frédéric Lepeintre
Président



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Axxès S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Axxès S.A.S.
15 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R C S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Axxès S.A.S.

Siège social : 15 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la Collectivité des Associés de la société Axxès S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axxès S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrit dans la note « 4.2.2 Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions au titre des « Autres litiges » s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, notamment en ce qui concerne la situation du prélèvement kilométrique en Belgique.

- Comme indiqué dans la note « 3.2 Immobilisations incorporelles » de l'annexe, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les coûts de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français.

Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « 3.2 Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

- Votre société détermine lors de chaque arrêté, s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations et estime les éventuelles dépréciations à comptabiliser selon les modalités décrites dans la note « 3.4 Test de dépréciation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation et à revoir les prévisions de flux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la Collectivité des Associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : compte-tenu de la volumétrie des factures traitées, la société n'est pas en mesure d'indiquer le nombre de factures concernées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 mai 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Pierre-Antoine Duffaud
Associé



TAKE THE LEAD

1. ETATS FINANCIERS

1.1 Bilan Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
		Montants bruts	Amortissements Dépréciations	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	4.1.1	54 748	-33 677	21 071	20 663
Immobilisations corporelles	4.1.2	45 218	-34 853	10 365	10 969
Immobilisations financières	4.1.3	1 569		1 569	1 471
Total Actif immobilisé		101 534	-68 530	33 004	33 103
Avances et acomptes versés		89		89	959
Créances clients et comptes rattachés	4.1.4	77 240	-1 876	75 365	75 465
Autres créances		25 743		25 743	26 804
Disponibilités	4.1.5	62 044		62 044	67 180
Charges constatées d'avance	4.1.6	2 270		2 270	3 534
Total Actif circulant		167 387	-1 876	165 512	173 943
Total Actif		268 922	-70 406	198 516	207 045

1.2 Bilan Passif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social		33 533	33 533
Réserve légale			
Autres réserves			
Report à nouveau		-26	-142
Résultat de l'exercice		-1 609	117
Total Capitaux Propres	4.2.1	31 899	33 507
Provisions pour risques et charges	4.2.2	13 583	13 887
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.2.3	6	6
Avances reçues	4.2.4	7 309	7 445
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.2.5	122 002	123 473
Dettes fiscales et sociales	4.2.5	12 884	13 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.2.5	789	1 970
Autres dettes	4.2.5	8 259	10 907
Produits constatés d'avance	4.2.6	1 784	2 680
Total des Dettes		153 034	159 651
Total Passif		198 516	207 045

1.3 Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	2 021	2020
Chiffre d'affaires net	4.3.1	740 633	742 958
Production immobilisée	4.3.2	717	3 072
Reprise sur provisions et transfert de charges	4.3.3	2 281	1 892
Autres produits	4.3.3	96	206
Produits d'exploitation		743 728	748 128
Achats de marchandises		0	-59
Autres achats et charges externes	4.3.4	-730 378	-735 698
Impôts, taxes et versements assimilés		-328	-296
Salaires et Traitements		-4 206	-4 241
Charges sociales		-2 177	-1 951
Dotations aux amortissements et provisions	4.3.5	-8 817	-6 744
Autres charges	4.3.3	-94	-1 845
Charges d'exploitation		-746 001	-750 833
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 273	-2 705
Produits financiers		7	30
Charges financières		-1	-24
Résultat financier	4.3.6	6	6
RESULTAT COURANT		-2 267	-2 699
Produits exceptionnels		1 113	4 643
Charges exceptionnelles		-486	-1 936
Résultat exceptionnel	4.3.7	627	2 707
Impôts sur les bénéfices	4.3.8	31	109
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 609	117



TAKE THE LEAD

2. ANNEXES SUR COMPTES ANNUELS

2.1 Faits marquants de l'exercice

2.1.1 Ouverture des interopérabilités avec l'Italie, les ponts Øresund et Storebælt, et la Pologne

Axxès a obtenu de la part des autorités italiennes la validation de la fin de ses phases de test et de pilote le 10 mai 2021 permettant la pleine exploitation de l'interopérabilité italienne.

Axxès a aussi achevé les différentes phases de tests permettant d'ouvrir l'accès à ses clients sur les ponts Øresund (1^{er} mai 2021) et Storebælt (1^{er} décembre 2021) entre le Danemark et la Suède.

Depuis le 18 octobre 2021, Axxès est le seul fournisseur de péage européen à proposer à ses clients l'intégralité du réseau polonais.

2.1.2 Epidémie de COVID-19

L'épidémie de COVID-19 s'est poursuivie en 2021 et Axxès a eu massivement recours au télétravail, conformément aux directives du gouvernement. L'intégralité des équipes étant déjà équipées et organisées pour télétravailler, l'impact a été réduit aux inévitables arrêts ponctuels liés à des contaminations sans gravité.

3. PRINCIPES, RÈGLES et MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Référentiel comptable

Les comptes ont été établis en conformité avec les règles comptables françaises, notamment celles issues du code de commerce et du règlement de l'ANC du 5 juin 2014 n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des logiciels dédiés au système d'information et utilisés pour la gestion de l'activité. Ces logiciels sont évalués initialement à leur coût et à leur valeur après amortissement et le cas échéant dépréciation. Le coût comprend les coûts d'acquisition des logiciels et les dépenses externes engagées au cours de leur phase de développement.



TAKE THE LEAD

Les coûts de développement liés aux différents projets d'interopérabilité sont également inscrits à l'actif du bilan de la société dans la rubrique « immobilisations incorporelles ». La société a en effet également estimé qu'elle satisfaisait l'ensemble des critères prévus par le plan comptable général lui permettant d'inscrire ces dépenses de développement à l'actif de son bilan.

Toutes les évolutions informatiques des logiciels d'exploitation et de communication sont amorties linéairement sur 5 ans, qui est leur durée prévisionnelle d'utilité. Le logiciel de communication (proxy) de la plateforme satellitaire a été amorti à partir du démarrage de la première phase expérimentale en 2013.

La société a acquis en 2008 un fonds commercial, inscrit en immobilisations incorporelles pour son coût d'acquisition. Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement et, dès lors, conformément à l'article 214-15 du plan comptable général entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016, fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production et, ultérieurement, à leur valeur après amortissement et le cas échéant dépréciation.

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par les badges mis à la disposition des clients, dans le cadre de l'activité de la société en qualité d'émetteur de télépéage.

Les badges contiennent des éléments qui doivent faire l'objet d'une destruction par les industriels. Le coût de cette destruction est inclus dans le coût d'acquisition des badges en contrepartie de la constatation d'une provision et est de ce fait amorti sur la même durée que les badges.

Badges, technologie dedicated short-range communication (DSRC)	4 ans
Badges, technologie satellitaire :	5 ans
Installations techniques, matériels, outillages :	3 à 5 ans
Installations générales, agencements, aménagements :	8 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	8 à 10 ans



TAKE THE LEAD

3.4 Test de dépréciation

La société Axxès apprécie à chaque arrêté s'il existe un indice quelconque que ses actifs aient pu perdre notablement de la valeur. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, et au moins une fois par an pour les fonds commerciaux, ces immobilisations font l'objet d'une revue détaillée visant à comparer la valeur comptable au plus haut de leur valeur de marché (valeur vénale) et de leur valeur d'usage par le biais d'une dépréciation. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. La valeur d'usage est calculée sur la base des flux de trésorerie opérationnels futurs, représentant la meilleure estimation par la direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité restant à courir des actifs. Les hypothèses retenues sont déterminées sur la base de l'expérience passée et de sources externes (taux d'actualisation...).

La Société a ainsi procédé à la réalisation de tests de dépréciations de ses actifs d'exploitation intégrant l'ensemble des interopérabilités actives ou en projet au 31 décembre 2021.

3.5 Titres de participation

Les titres des filiales et participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire, déterminée principalement sur la base de la situation nette comptable, est inférieure au coût d'acquisition.

3.6 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les créances d'exploitation font l'objet de dépréciation en fonction de la situation spécifique de chaque débiteur.

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions font l'objet d'une évaluation au cas par cas correspondant à la meilleure estimation de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Une provision pour coûts de destruction des badges a été constituée en contrepartie de dépenses immobilisées (cf. § 3.3 « immobilisations corporelles »).

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par un accord d'entreprise. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées, comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique « provisions pour charges ». La société a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du corridor qui



TAKE THE LEAD

consiste à déduire de la provision, ou à y ajouter, respectivement les pertes ou les gains actuariels. En l'absence d'actifs de couverture des engagements, les écarts actuariels sont amortis lorsque leur cumul à l'ouverture de l'exercice excède 10% de la provision à cette date.

3.8 Chiffre d'affaires

S'agissant de l'activité de société d'émetteur de télébadges interopérables, le mandat confié à la société par les sociétés concessionnaires d'autoroutes permet à la société Axxès d'émettre les factures de transactions de péages en son nom et pour le compte des sociétés concessionnaires d'autoroutes ou des autorités allemandes dans le cas de la « LKW-Maut ». La société supporte le risque de crédit sur les clients facturés pour le compte des percepteurs de péage.

Dès lors, la société comptabilise :

- En chiffre d'affaires : les facturations émises à l'égard des transporteurs au titre de la perception des péages et des services associés ainsi que la commission facturée aux percepteurs de péage ;
- En charges : les achats de péages auprès des percepteurs de péage.

S'agissant en revanche de l'activité de collecte du prélèvement kilométrique en Belgique, le mandat confié à la société par les régions belges est transparent ; il conduit la société Axxès à émettre des factures au nom et pour le compte des régions. Ainsi, la perception du prélèvement kilométrique par la société auprès de ses clients et le reversement aux régions belges constituent des flux respectivement enregistrés au sein de comptes de tiers, à l'actif rubrique « autres créances » s'agissant du prélèvement collecté grâce aux partenaires et au passif du bilan rubrique « autres dettes » s'agissant du prélèvement collecté et dû aux régions. Seule, la commission perçue par la société est enregistrée en chiffre d'affaires.

3.9 Résultat d'exploitation

La société a décidé à partir du 1^{er} janvier 2017 de se conformer à l'avis 2006-12 du 24 octobre 2016 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) « *Relatif aux modalités de reprise des dépréciations comptables et de neutralisation des incidences fiscales dans les comptes individuels* ». La société transfère les dépréciations des actifs liés à l'Ecotaxe en comptes d'amortissement à hauteur du montant définitivement acquis à chaque clôture. Le montant du transfert est égal à la différence entre le montant des dotations aux amortissements calculé sur la nouvelle base amortissable, et le montant des dotations aux amortissements qui aurait été comptabilisé en l'absence de dépréciation. Cette reprise est étalée sur la durée d'utilisation et non la durée d'usage restant à courir.

Dans ces conditions :

- Le mécanisme de transfert de la dépréciation en compte d'amortissement ne modifie pas la base de la valeur nette comptable et donc la base de calcul des amortissements pour les années ultérieures ;
- Les reprises de la dépréciation et les dotations complémentaires aux amortissements sont constatées en résultat exceptionnel ;



TAKE THE LEAD

Sur les exercices antérieurs à celui de 2017, la société présentait les dotations aux amortissements complémentaires en résultat d'exploitation.

3.10 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrés au compte de résultat de la société représente l'impôt à payer à l'administration fiscale au titre de l'exercice clôturé. La société ne comptabilise pas les impôts différés.

Compte-tenu de ses déficits fiscaux, la société n'est pas en 2021, comme en 2020, redevable de l'impôt sur les sociétés.

4. NOTES SUR LES COMPTES

4.1 Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

<i>En milliers d'euros</i>	01-janv-21	Acquisitions	Cessions (virement de cpte a cpte)	Transferts	31-déc-21
Fonds commercial	160				160
Logiciel d'exploitation	37 017		4 849	9 700	51 567
Autres logiciels	4 873	0	-4 849	0	24
Immobilisations en cours	8 792	3 905	0	-9 700	2 997
Total	50 842	3 905	0	0	54 748

Les évolutions des immobilisations incorporelles correspondent principalement aux coûts d'évolution du système d'informations (cf. note 3.2 et note 4.3.2).

Variation des amortissements et dépréciations

<i>En milliers d'euros</i>	01-janv-21	Augmentations	Cessions (virement de cpte a cpte)	Diminutions	31-déc-21
Logiciels d'exploitation	-28 319	-5 013	-1 836	1 515	-33 653
Autres logiciels	-1 860	0	1 836		-24
Total	-30 179	-5 013	0	1 515	-33 677

4.1.2 Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

<i>En milliers d'euros</i>	01-janv-21	Acquisitions	Cessions	Transferts	31-déc-21
Badges	47 934	3 085	-10 287	2 884	43 616
Autres installations techniques, matériels et outillages	104				104
Installations générales, agencements et aménagements	438				438
Matériels de bureau et informatique, mobiliers	804	21			826
Immobilisations en cours	3 013	105		-2 884	235
Total	52 294	3 212	-10 287	0	45 218

Variation des amortissements et dépréciations

<i>En milliers d'euros</i>	01-janv-21	Augmentations	Diminutions	31-déc-21
Badges	-40 473	-3 256	9 868	-33 860
Autres installations techniques, matériels et outillages	-90	-10		-100
Installations générales, agencements et aménagements	-170	-55		-224
Matériels de bureau et informatique, mobiliers	-592	-77		-668
Total	-41 325	-3 397	9 868	-34 853

4.1.3 Immobilisations financières – Participations et créances rattachées

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	01-janv-21	Augmentations	Diminutions	31-déc-21
Participations	1 356	87		1 444
Dépôts versés	114	18	-7	125
Total	1 471	105	-7	1 569

Au 31 décembre 2021, ce poste est principalement constitué des dépôts dans le cadre des contrats de location des bureaux.

En complément, ce poste enregistre 100% des titres de la société T2S acquise en 2016. Au 31 décembre 2021, il subsiste un complément de prix éventuel qui porte sur :

- Le montant des éventuels produits (net d'impôt et de tous frais, charges et honoraires) découlant du non-paiement des dettes du groupe T2S au 31 décembre 2015 devenues inexigibles par l'effet de la prescription du droit de créance correspondant et/ou de la clôture définitive de liquidation amiable ou judiciaire du créancier concerné et qui ne sont pas contestées par ce dernier ;
- L'économie d'impôt (créance de carry back) générée par la situation fiscale déficitaire à la clôture 2015. Ce déficit fait suite à l'abandon de créance à caractère commercial consentie en décembre 2015 par T2S au Consorzio T2S, dont il convient d'attendre qu'il ne soit pas remis en cause par l'administration fiscale.

Ces compléments de prix sont difficiles à évaluer de façon fiable. En conséquence, les titres sont comptabilisés au coût d'acquisition excluant les compléments de prix jusqu'à ce que ceux-ci se matérialisent, le cas échéant.

Enfin, les participations comprennent la participation à 50% dans la joint-venture MoKA SAS à hauteur de 125 k€ fondée en 2018.

Liste des filiales et participations :



TAKE THE LEAD

Informations financières (En k€)	Capital	Capitaux propres (1)	Quote-part du capital détenue	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1. Filiale (plus de 50 % du capital détenu par la société)										
T2S	40	1 298	100%	1 319	1 319			746	-103	
2. Participations (50% ou moins du capital détenu par la société)										
MoKa	250	2	50%	125	125			6 336	1	

(1) Autres que le capital et comprenant les résultats.

4.1.4 Créances d'exploitation

Analyse par nature

En milliers d'euros

	31-déc.-21	31-déc.-20
Avances et acomptes versés	89	959
Créances clients – activité émetteur de télébadges interopérables	77 240	77 271
Créances clients - sociétés concessionnaires d'autoroutes		
Sous total – Créances clients et comptes rattachés	77 240	77 271
Créances fiscales - TVA et Impôts sur les bénéfices	24 417	25 189
Créances -activité collecte du prélèvement kilométrique	1 327	1 615
Sous total – Autres créances	25 743	26 804
Valeur brute des créances d'exploitation	103 073	105 035
Dépréciation	-1 876	-1 806
Valeur nette des créances d'exploitation	101 197	103 228

Analyse par échéance

Au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020, les créances d'exploitation ont des échéances à moins d'un an.

TAKE THE LEAD

4.1.5 Disponibilités

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-21	31-déc-20
Comptes de nantissement	525	525
Comptes courants bancaire	61 519	66 655
Caisses	0	1
Total	62 044	67 180

Les comptes de nantissement sont mis en place, en contrepartie de l'émission de garanties bancaires accordées aux toll chargers. Le changement de banque émettrice des garanties bancaires a permis d'annuler la grande majorité des montants nantis.

4.1.6 Charges constatées d'avance

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-21	31-déc-20
Loyers locaux/ locations diverses	115	111
Maintenance informatique	197	231
Crédit clients	13	13
CCA sur facturation SCA		281
Autres	1 946	2 898
Total	2 270	3 534

Analyse par échéance

Ces éléments seront rapportés au résultat de la société au cours de l'exercice suivant (identique au 31 décembre 2020).



TAKE THE LEAD

4.2 Passif

4.2.1 Capitaux propres

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	Total
31-déc-20	33 533	0	0	-142	117	33 507
Affectation du résultat 2020	0			117	-117	0
Réduction / Augmentation de capital	0					0
Résultat 2021	0				-1 609	-1 609
31-déc-21	33 533	0	0	-26	-1 609	31 899

Aucun dividende n'a été distribué en 2021 au titre du résultat 2020, comme lors de l'exercice précédent.

4.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature et variation des provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	01-janv-21	Augmentations / Dotations	Reprises sans utilisation	Reprises utilisées	31-déc-21
Provision pour indemnités de départ à la retraite	483	118			601
Provisions pour coûts de destruction des badges	674				674
Autres litiges	12 730	178	-495	-105	12 308
Total	13 887	296	-495	-105	13 583

Les hypothèses prises en compte pour la détermination des engagements de la société vis-à-vis de ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux de turn-over : 0,72% (contre 0,88% au 31 décembre 2020)
- Taux d'actualisation : 1,05% (contre 0,80% au 31 décembre 2020)
- Taux de revalorisation : 2,80% (contre 3,00% au 31 décembre 2020)
- Taux de charges sociales : 45,5% pour les non-cadres et 55,5% pour les cadres (Identique au 31 décembre 2020)
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres (identique au 31 décembre 2020)
- Mode de départ à la retraite : à l'initiative du salarié (identique au 31 décembre 2020)
- Table de survie : Table de l'INSEE 2006-2008 par sexe

En milliers d'euros	Provision Totale	Ecarts actuariels	Provison au bilan
Ouverture de l'exercice 2021	529	-46	483
Droits acquis au cours de l'exercice	114		114
Charges de desactualisation	4		4
Amortissement de l'exercice	0	0	0
Sous-total : charge de l'exercice 2021	118	0	118
Ecarts actuariels (changements d'hypothèses)	-42	42	
Ecarts actuariels liés à l'expérience	-113	113	
Clôture de l'exercice	492	109	601

L'augmentation des provisions pour charges au titre des coûts de destruction des badges est enregistrée en contrepartie des comptes d'immobilisations corporelles « Matériel industriel badges » et non directement en compte de dotations aux provisions (Cf. note 3.3 Immobilisations corporelles).

La provision pour autres litiges est destinée à couvrir les litiges clients pour un montant de 1,5 M€ que pourraient réclamer ces derniers ayant acquitté des amendes en Belgique, dans le cadre du prélèvement kilométrique. En effet, la réglementation belge prévoit une amende administrative forfaitaire comprise entre 100 et 1 000 euros en fonction de la gravité de l'infraction.

Enfin, la provision pour autres litiges se compose de la dépréciation de l'indemnisation perçue dans le cadre du contentieux Ecotaxe s'élevant à 10,7 M€.

4.2.3 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Analyse par nature

Au 31 décembre 2021, la société Axxès n'a plus d'emprunts ni de lignes de crédit disponible auprès de ses établissements bancaires.

En milliers d'euros	31-déc-21	31-déc-20
Emprunts	0	0
Intérêts courus sur emprunts		
Intérêts courus à payer	6	6
Total	6	6



TAKE THE LEAD

4.2.4 Avances reçues

Analyse par nature

En milliers d'euros	01-janv-21	Encaissements / Augmentations	Transferts	Décaissements	31-déc-21
Dépôts reçus des clients	7 329	524		-711	7 142
Avances en comptes courants d'associés	0				0
Total	7 329	524	0	-711	7 142

Analyse par échéance

Les dépôts reçus des clients, dont certains varient en fonction des flux de péages gérés, sont restitués lors de la résiliation des contrats, celle-ci pouvant intervenir à tout moment.

4.2.5 Dettes d'exploitation

Analyse par nature

En milliers d'euros	31-déc-21	31-déc-20
Dettes sociétés concessionnaires d'autoroutes – activité émetteur de télébadges interopérables	117 723	118 328
Dettes autres fournisseurs biens et services	4 279	5 144
<i>Sous total – Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>122 002</i>	<i>123 473</i>
Dettes de TVA	11 106	11 139
<i>Dettes sociales</i>	<i>1 778</i>	<i>2 031</i>
<i>Sous total – Dettes sociales et fiscales</i>	<i>12 884</i>	<i>13 170</i>
<i>Dettes fournisseurs d'immobilisations</i>	<i>789</i>	<i>1 970</i>
Dettes sociétés concessionnaires d'autoroutes	1	1
Avoirs et remises clients sur péages	4 836	5 870
Dettes régions - activité collecte prélèvement kilométrique	3 415	5 036
Autres	6	0
<i>Sous total – Autres dettes</i>	<i>8 259</i>	<i>10 907</i>
Total des dettes d'exploitation	143 934	149 520

Le poste Autres dettes enregistre une dette vis-à-vis des régions belges dans le cadre du mandat confié par ces dernières pour la collecte du prélèvement kilométrique, elle correspond au différé de paiement des sommes collectées.



TAKE THE LEAD

Analyse par échéance

Au 31 décembre 2021, les dettes d'exploitation (hors factures non parvenues) et les dettes diverses ont des échéances à moins d'un an (identique au 31 décembre 2020).

4.2.6 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2021, le montant des produits constatés d'avance s'élève à 1 784 milliers d'euros et concerne un contrat de prestations couvrant plusieurs exercices. Ces éléments seront rapportés au résultat de la société au fur et à mesure de l'exécution.

4.3 Compte de résultat

4.3.1 Chiffres d'affaires

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Ventes de Péages	715 208	717 321
Commissions perçues et autres prestations	25 426	25 637
Total	740 633	742 958

Le chiffre d'affaires est constitué principalement par les ventes de péages. Les commissions perçues et autres prestations correspondent aux commissions versées par les percepteurs de péage et les régions belges dans le cadre des mandats confiés par ces dernières, aux frais de gestion et abonnements facturés aux clients.

Analyse par zone géographique

Comme au cours de l'exercice 2021, l'activité a été majoritairement réalisée sur le territoire français.

4.3.2 Production immobilisée

Ce poste correspond principalement aux coûts de développement liés aux immobilisations incorporelles. Ces dépenses sont enregistrées aux comptes de charges appropriés et sont inscrites en immobilisations incorporelles par l'intermédiaire du compte de production immobilisée.



TAKE THE LEAD

4.3.3 Reprises de provisions, autres produits et autres charges

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 281	1 892
Autres produits	96	206
Autres charges	-94	-1 845

Les autres charges représentent essentiellement les créances irrécouvrables enregistrées en pertes, dépréciées sur les exercices précédents, elles sont compensées par une reprise de dépréciations correspondantes.

4.3.4 Autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Achats de Péages	-715 208	-717 321
Autres achats et prestations externes	-15 170	-18 376
Total	-730 378	-735 698

Les autres achats et charges externes, principalement composés d'achats de péages pour un montant de 715 208 milliers euros (717 321 milliers d'euros au titre de l'exercice 2020), sont en diminution par rapport à 2020, corrélativement à la diminution du portefeuille de clients et aux impacts de la crise sanitaire.

4.3.5 Dotation aux amortissements, provisions et dépréciations

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et dépréciations	-5 013	-3 760
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et dépréciations	-3 397	-2 472
Dotation aux provisions de l'exercice	-408	-511
Total	-8 817	-6 744

Les dotations aux provisions et dépréciations couvrent le risque de non-recouvrement des créances clients et les risques développés dans la note 4.2.2.

La société a suivi la préconisation du CNC et a ainsi constaté la dotation aux amortissements des actifs dépréciés et la reprise de dépréciation au niveau du résultat exceptionnel à partir de 2017. En 2016, la totalité de la dotation aux amortissements a été constatée en résultat d'exploitation. (Cf. notes 3.9 résultat d'exploitation et 4.3.7 résultat exceptionnel). Ce mécanisme a pris fin au cours de l'exercice 2020.

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
<u>Détail des dotations aux amortissements en exploitation</u>		
Sur immobilisations incorporelles	-5 013	-3 760
Sur Immobilisations corporelles - Badges	-3 397	-2 472
Autres provisions	-408	-511
Sous-total A	-8 817	-6 744
<u>Détail des produits et charges exceptionnels</u>		
1. Dotations aux amortissements exceptionnels		
Sur immobilisations incorporelles	0	0
Sur immobilisations corporelles - Badges	0	-1 838
2. Reprise de dépréciation exceptionnelle		
Sur immobilisations incorporelles	0	0
Sur immobilisations corporelles - Badges	0	2 485
Sous-total B	0	647
3. Autres produits exceptionnels	0	2 158
4. Autres charges exceptionnelles	0	-99
Sous-total C	0	2 060
Charge d'amortissements nette (A - B)	-8 817	-6 096



TAKE THE LEAD

4.3.6 Résultat financier

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Intérêts financiers et frais bancaires	6	0
Intérêts sur emprunts	0	6
Total	6	6

4.3.7 Résultat exceptionnel

Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Charge provision exceptionnelle	-486	-1 838
Reprise provision exceptionnelle (note 2.4)	0	2 485
Autres	1 113	2 060
Total	627	2 707

4.3.8 Impôt sur les bénéfices

Le résultat de l'exercice est déficitaire. Cependant aucune charge d'impôt n'est constatée sur l'exercice suite à l'utilisation des déficits antérieurs. Le déficit fiscal à l'ouverture s'élevait à 24 462 milliers d'euros.

En complément sont aussi comptabilisés les montants relatifs au Crédit Impôt Recherche pour l'année 2021 pour 31 milliers d'euros.

4.4 Informations complémentaires

4.4.1 Engagements hors bilan

4.4.1.1 Droits individuels à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation a été remplacé par un nouveau dispositif géré par le salarié et non plus par l'employeur, le compte personnel de formation (CPF). Les salariés continuent cependant à pouvoir bénéficier jusqu'au 31 décembre 2020 des heures acquises précédemment. Au 1er janvier 2015, le cumul de ces droits acquis et non pris par les salariés représentait 3 314 heures.

4.4.1.2 Engagements financiers reçus

La société a reçu, au 31 décembre 2021, des garanties bancaires clients à hauteur de 13 488 milliers d'euros (10 366 milliers d'euros au 31 décembre 2020).

Par ailleurs, la société bénéficie de garanties :

- de paiement des loyers de 169 milliers d'euros de la part du Crédit Mutuel,
- de garanties au profit des régions belges, d'Asfinag, des sociétés d'autoroutes italiennes et du BAG allemand, dans le cadre des mandats confiés à la société pour la collecte du prélèvement kilométrique et du péage de la part de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes représentant un montant de 10 969 milliers d'euros.

4.4.1.3 Engagements financiers donnés

A l'exception des compléments de prix à verser au vendeur des titres de la société T2S (voir note 4.1.3) et d'un nantissement de comptes bancaires donnés en garantie (voir note 4.1.5), la société n'a pas donné d'engagement financier au 31 décembre 2021.

4.4.2 Ventilation de l'effectif

	2021		2020	
	Effectif moyen	Effectif en fin d'année	Effectif moyen	Effectif en fin d'année
Cadres	48	46	42	47
Non cadres	37	38	38	47
Total	85	84	80	94



TAKE THE LEAD

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

La société n'étant pas susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé avec un de ses associés, elle n'est donc pas considérée comme liée à une autre société.

Concernant la société T2S acquise au cours de l'exercice 2016, compte tenu des éléments en cause, la société n'a pas jugé la consolidation comme significative à la clôture des comptes 2021.

5.2 Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants de la société au titre de leur fonction de mandataires sociaux sur l'exercice 2021, tout comme sur l'exercice 2020.

Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants de la société.

6. ÉVÈNEMENTS POST-CLOTÛRE

Aucun élément susceptible de remettre en cause les comptes n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.